



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

5,55 millions \$ pour le maintien des services de proximité
dans les municipalités dévitalisées

L'Union salue cette mesure concrète pour l'occupation du territoire

Québec, le 27 mars 2009 – L'Union des municipalités du Québec (UMQ) salue l'annonce de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Mme Nathalie Normandeau, à l'égard des municipalités dévitalisées pour le maintien des services de proximité. Soulignant qu'une trentaine de ses municipalités membres sont touchées par cette mesure, l'Union y voit un premier écho de ses demandes en lien avec l'enjeu de l'occupation et de l'habitation dynamiques du territoire. En effet, l'Union estime qu'à court terme, le Québec a besoin d'actions concrètes pour stimuler la vitalité économique des collectivités. Dans cette perspective, l'annonce gouvernementale d'aujourd'hui est une bonne nouvelle et va dans le sens de ses revendications.

« Je déclarais hier que des mesures concrètes doivent être mises en place pour permettre aux municipalités de participer pleinement à la vitalité socio-économique de leur milieu dans une perspective d'occupation et d'habitation dynamiques du territoire. Je ne peux que saluer l'initiative gouvernementale annoncée aujourd'hui et remercier la ministre Normandeau de son écoute active », a déclaré le président de l'UMQ et maire de Maniwaki, M. Robert Coulombe.

Par ailleurs, l'Union propose que la complémentarité rurale-urbaine soit le fondement de la politique d'occupation du territoire. Dans ce contexte, l'Union a souligné que seulement 152 municipalités et moins de 120 000 personnes pourront bénéficier de l'aide aux municipalités dévitalisées alors que le Québec regroupe plus de 1 100 municipalités. L'enjeu de l'occupation du territoire est beaucoup plus large et d'autres mesures devront être mises en œuvre.

L'UMQ développe actuellement une stratégie économique qui vise l'occupation dynamique et durable du territoire, basée sur le plan d'action pour l'occupation du territoire intitulé « *Plan d'action pour l'occupation de tout le territoire québécois : pour un avenir viable de l'ensemble du territoire* », proposé par le Caucus des municipalités locales, présidé par le maire de Chelsea, M. Jean Perras, et adopté par le conseil d'administration de l'UMQ, en décembre 2006. L'Union sonde présentement ses membres sur les axes prioritaires d'intervention et les projets pilotes qui pourraient être mis en place pour générer une plus grande vitalité économique et durable dans tous les territoires du Québec.

Dans la foulée de ces initiatives, l'Union organise avec l'Association des professionnels en développement économique du Québec, un grand forum sur le développement économique local et régional, les 23 et 24 avril prochain, auquel prendront part plusieurs personnalités du milieu municipal et économique, notamment le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, et le ministre d'État de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, M. Denis Lebel.

À PROPOS DE L'UMQ

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Elle a pour mission de contribuer au progrès et à la promotion de municipalités démocratiques, dynamiques et performantes, dédiées au mieux-être des citoyens. La structure de l'UMQ, qui regroupe ses membres en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, villes d'agglomération, grandes villes et municipalités de la Métropole, est l'expression de toute la diversité et de la solidarité municipale québécoise. Ses membres comptent près de 5 millions de citoyennes et citoyens.

- 30 -

Source : **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Renseignements : François Sormany
Directeur des communications
Tél. : 514 282-7700, poste 265
Cellulaire : 514 910-7272
fsormany@umq.qc.ca